





COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE DE GUADELOUPE, MARTINIQUE, GUYANE, DE MAYOTTE ET DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

En application du décret n° 2020-377 du 31 mars 2020 modifié par le décret n° 2024-664 du 3 juillet 2024 relatif à l'exercice dans certains territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables.

Faisant suite aux auditions en date du 23 et 30 septembre 2025, les candidats listés ci-dessous sont admis sur la liste d'aptitude concernant la :

Spécialité ANESTHESIE-REANIMATION

AVIS FAVORABLE (classement des candidats par ordre alphabétique)

	NOM	Prénom
1	AKPAWU	Edem Komlan Patrick Josué
2	ATANGANA AMOUGOU	Rose Nouria
3	BEN HASSEN	Mohamed Karim
4	BENZAID	Abdelhamid
5	BIAO	Saîd
6	HADJ-MILOUD	Yasser
7	KEBE	El Hadji Gorgui
8	KHELIFA	Ahmed Zaki
9	KOSSI ODJO DOGBE	Yves-Zakari
10	LOGOZO	Cocou Régis
11	MAMA	Nadiatou-Laye
12	MITEWU MBOMBO	Bijou
13	MOUSSA DAOUDA	Ibrahim
14	SERGIEIEVA	Nathalie
15	SORO	Dokatiene Bazoumana
16	YMELE NANA	Cédric

Cette liste est valable 18 mois.

Gourbeyre, le 16 octobre 2025

Le Directeur Général
Sylvie MOUTOU

Directrice de l'Animation et de l'Organisation des Structures de Santé